



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00349

Numéro SIREN : 311 087 175

Nom ou dénomination : NACARAT

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2015 sous le numéro de dépôt 61

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

RABOT DUTILLEUL
594 avenue Willy Brandt
59777 Euralille

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : NACARAT

Numéro RCS : 311 087 175

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 1977B00349

Adresse : 594 avenue Willy Brandt
59777 Euralille

Numéro du Dépôt : 2016R000061 (2016 61)

Date du dépôt : 21/12/2015

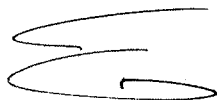
1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 01/12/2015

1 - Décision : Nomination(s) de commissaire(s) aux comptes

Délivré à Lille Métropole le 4 janvier 2016

Le Greffier,



21 DEC. 2015

J6 R 0000 61

NACARAT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 076 465 euros
Siège social : 594 avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE
311 087 175 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} DECEMBRE 2015

« PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de désigner :

- La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, société anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 672 006 483 et dont le siège social est sis 63, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine (92200) en qualité de Co Commissaire aux Comptes titulaire

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2020.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT a accepté par avance le mandat de Co Commissaire aux Comptes titulaire qui lui est ainsi confié.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de désigner :

- Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU, domicilié 63, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine (92200), en qualité de Co Commissaire aux Comptes suppléant

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2020.

Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU a accepté par avance le mandat de Co Commissaire aux Comptes suppléant qui lui est ainsi confié.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité. »

Pour extrait certifié conforme

François DUTILLEUL
Président

